



CMAE



UA



PNUE

Distr. générale  
12 juillet 2022

Original : anglais  
Anglais et français seulement

### *Conférence ministérielle africaine sur l'environnement*

#### **Conférence ministérielle africaine sur l'environnement**

##### **Dix-huitième session**

En ligne, 13, 14 et 16 septembre 2021

et Dakar, 12 – 16 septembre 2022

Segment d'experts

Dakar, 12 – 14 septembre 2022\*

### **Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour ;
  - b) Organisation des travaux.
3. Examen du rapport du secrétariat de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.
4. Examen des problèmes environnementaux et des possibilités qui s'offrent en matière d'environnement en Afrique à l'ère de l'après-COVID-19 :
  - a) Renforcer la mise en œuvre des décisions de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, notamment le Programme de relance vert pour l'Afrique ;
  - b) Renforcer le rôle des agences de protection de l'environnement en Afrique ;
  - c) Collaboration entre la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et les ministres africains des finances et de la planification économique ;
  - d) Élimination progressive du brûlage de déchets à l'air libre en Afrique ;
  - e) Promotion d'une gouvernance durable des sols en Afrique ;
  - f) Progrès dans l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans ;
  - g) Résistance aux antimicrobiens.
5. Textes issus de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et préparatifs de la vingt-septième session, ainsi que :
  - a) Évaluation intégrée de la pollution atmosphérique et des changements climatiques pour le développement durable en Afrique ;
  - b) Initiative pour l'adaptation en Afrique ;
  - c) Mesures et technologies de modification du climat ;
  - d) Stratégie et plan d'action de l'Union africaine en matière de changements climatiques et de développement résilient (2022-2032).

---

\* Conformément à la décision prise à la réunion du Bureau de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement tenue le 26 mai 2022, la dix-huitième session de la Conférence, qui avait été ajournée le 16 septembre 2021, reprendra en présentiel à Dakar du 12 au 16 septembre 2022.

6. Textes issus de la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et préparatifs de la sixième session de l'Assemblée.
  7. Participation de l'Afrique à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.
  8. Préparatifs de la reprise de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
  9. Textes issus de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.
  10. Questions relatives à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement :
    - a) État du Fonds général d'affectation spéciale de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement ;
    - b) Examen du règlement intérieur de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.
  11. Élaboration des textes issus de la reprise de la dix-huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.
  12. Questions diverses.
  13. Clôture de la réunion.
-